

Organisme certificateur



CERTIFICAT

COLLE A CARRELAGE Adhésif

CERMICAR

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 01 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société CERMIX

BP 14

FR - 62240 DESVRES

Usine de FR - 62240 DESVRES

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Colle à carrelage pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné cidessus.



06 AD 164

Décision n° 1501-06 AD 164 du 11 mars 2011

Cette décision annule et remplace la décision n° 1276-06 AD 164 du 20 août 2010

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. La liste des certificats en cours de validité est tenue à jour et disponible sur le site internet www.cstb.fr

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification: D2 - E

pour les emplois conformes aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage". Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité et une annexe 1.

Correspondant

Tél.: 01 64 68 84 06 E-mail: mortiers@cstb.fr







Organisme certificateur

Page 2/2 Décision n° 1501-06 AD 164

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ADHESIF

CERMICAR

DOMAINE D'EMPLOI

Murs intérieurs en travaux neufs

OUVRABILITE DE LA PATE

• Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PREPARATION DES SUPPORTS

	Support	Préparation particulière
	Béton cellulaire	☺
\odot	application sans primaire	

